

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 21 (1883)
Heft: 37

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-187830>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une veuve qui cherche un second mari, tord ses cheveux autour d'une épingle en écaille placée horizontalement derrière la tête.

Celle qui entend rester fidèle au mort, coupe ses cheveux court et les peigne en arrière, sans aucun ornement ni séparation.

On rencontre très peu de femmes coiffées ainsi.

Recettes.

Crème de vanille. — Liqueur exquise que l'on obtient en faisant infuser pendant une heure dans deux litres d'alcool quatre gousses de vanille coupées en petits morceaux. On y ajoute 2 kilos de sucre fondus dans un litre et demi d'eau et on agite; puis on met en bouteilles.

Le punch est une bonne liqueur lorsqu'on n'en abuse pas. Il doit se faire ainsi : Faire infuser dix grammes de thé noir dans 250 grammes d'eau bouillante; ajoutez 250 grammes de rhum, 100 grammes de sucre, un citron entier coupé par tranches. Faites chauffer au bain-marie ou faites flamber. On peut, suivant les goûts, augmenter un peu la proportion du sucre ou du rhum.

Réponse au problème précédent : Les deux Arabes et l'étranger, ayant diné ensemble avec 8 fruits, chacun a mangé, pour sa part $\frac{2}{3}$, soit 2 fruits et $\frac{2}{3}$. — Amri, en donnant 5 fruits a contribué au dîner de l'étranger pour 2 fruits $\frac{1}{3} = \frac{2}{3}$; et Zamri, en en donnant 3, pour $\frac{1}{3}$. Donc Amri doit recevoir 7 pièces d'or et Zamri 1.

Nous avons reçu 21 réponses, dont 18 justes, et le tirage au sort a donné la prime à M. Eug. Bastian, au Grenet, près Forel (Lavaux).

Problème.

Un jeune homme se promène dans les environs de Bex. En passant devant un beau châtaignier, il aperçoit sur ses branches un grand nombre d'oiseaux qu'il interpelle en disant : « Hé ! la haut !... Je pense que vous êtes au moins une centaine ?... » Non, répond un pinson, si nous étions deux fois autant que nous sommes, plus la $\frac{1}{2}$, plus le $\frac{1}{4}$ du nombre que nous sommes, plus 1, nous serions 100.

Combien y avait-il d'oiseaux sur l'arbre ?

Prime : 100 cartes de visite.

Voici la liste des chansons à deux voix contenues dans la IV^e partie du *Chansonnier vaudois* de M. Dénéréaz :

La Suisse au bord du lac ; — L'exilé suisse ; — Les souvenirs d'enfance ; — Le champ du repos ; — Mon Helvétie ; — La patrie des hirondelles ; — Les oiseaux voyageurs ; — Regret et espoir ; — Mon hameau ; — Le marin Breton ; — Le petit mousse ; — Naples ; — La bergère d'Isenau ; — La châtelaine d'Aigremont.

Notre supplément de ce jour contient un bulletin de souscription pour cet ouvrage, qu'il suffit de détacher et de jeter à la poste après l'avoir affranchi avec un timbre de 2 centimes.

Dons précédents en faveur des victimes d'Ischia. fr. 10
Un pensionnaire du Moléson » 2

Boutades.

Le professeur du petit Samuel l'invite à lui conjuguer le verbe *recevoir*. L'enfant, sans hésiter un seul instant :

Je reçois
Tu paies
Il paie
Nous recevons
Vous payez
Ils ou elles paient.

Petit tableau du boulevard parisien :

Un pochard, endormi sur un banc, est réveillé par la pluie.

Il regarde autour de lui : le scintillement des lumières sur le trottoir humide et sa raison quelque peu dérangée lui donnent l'illusion de l'eau.

— Tiens ! la mer, dit-il.

Et il se jette sur le pavé, croyant prendre un plongeon.

Fortement contusionné, il se relève, et d'un air étonné :

— Elle est gelée !

Nous remarquons dans les règlements d'un des grands établissements de crédit du pays, la disposition naïve qui suit :

« La banque s'interdit toute opération présentant des chances de pertes. »

Trop heureux actionnaires, vous avez confié vos intérêts en bonnes mains.

L'ami Bernard se trouve nez à nez avec l'ami Simon au tournant d'une rue :

— Tiens, quel heureux hasard, depuis le temps que nous ne nous sommes vus ! Et ça va toujours bien chez toi ?

— Heu ! pas mal. Justement je parlais de toi avec ma femme, pas plus tard qu'hier, à propos de ces quatre mille francs que tu me dois.

— Oui, je sais bien ; mais rien ne presse.

— Si fait. Parce que, vois-tu, je songe à marier ma fille, et tu comprends qu'on a besoin de son argent.

— C'est trop juste. Et combien lui donnes-tu de dot ?

— Dix mille francs.

— Eh bien, pour tout arranger, compte-moi encore six mille francs, j'épouse ta fille et nous serons quittes

Baptiste remonte de la cave avec une bonne vieille bouteille de vin qu'il tient soigneusement couchée.

Monsieur : Tu ne l'a pas secouée ?

Baptiste : Oh non ! mais c'est bien facile.

L. MONNET.

IMPRIMERIE HOWARD GUILLOUD & C^{ie}.